

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **80 (1944)**

Heft 21

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

Partie corporative: Vaud : *Assurance-accident. — Admissions, démissions. — Places au concours. — Musée scolaire.* — Genève : *U. I. G. Dames: Assemblée générale.* — Neuchâtel : *Comité central. — Avec le président de la S. P. R.* — Jura : *Petite chronique.* — Informations : *Cours de langue polonaise. — Bibliographie. — Convocation.*

Partie pédagogique: Tableaux scolaires suisses, E. Dottrens : *La couleur à collier.* — Textes littéraires.

PARTIE CORPORATIVE

VAUD

POLICE D'ASSURANCE DÉJÀ CONTRACTÉE...

D'AUTRES A CONCLURE

Les membres de la S. P. V. n'ignorent pas les heureux effets de l'assurance en responsabilité civile contractée avec la « Winterthur » ; cette police collective couvre l'instituteur reconnu responsable d'un accident portant préjudice à l'un ou l'autre des enfants soumis à sa surveillance.

Car ni le sentiment élevé de notre devoir, ni celui de nos responsabilités ne nous rendent absolument infaillibles. Les difficultés inhérentes à notre profession, le grand nombre d'enfants à suivre à la fois, des caractères difficiles, la fatigue peuvent nous faire commettre des erreurs ; un moment de distraction, un oubli, un geste irréfléchi... et voilà le maître susceptible d'être attaqué en responsabilité civile. Ces aventures pénibles sont rares, mais il n'est pas un praticien de l'enseignement dont le sommeil n'ait pas été troublé une fois ou l'autre par le regret d'une petite faute.

Retenez donc bien cette clause : *si le maître est fautif la « Winterthur » paie ; s'il ne l'est pas, nos employeurs l'Etat et la commune encourrent leurs responsabilités.*

En cas de maladie de l'instituteur, la loi prévoit le paiement de notre traitement pendant six mois. Les autorités d'une commune de la Côte ont même continué à verser le traitement à l'institutrice malade, jusqu'à rétablissement complet de notre collègue, et cela, pendant plus d'une année : cette générosité méritait d'être signalée.

Dans la plupart des accidents non-professionnels survenus à l'instituteur, chute de vélo, accident de montagne, de ski, les communes considèrent ces cas comme maladie...

Or l'une d'elles vient d'aviser les membres de son corps enseignant qu'elle n'assimilerait pas des accidents non-professionnels à la maladie. On devine facilement les mécomptes qui pourraient s'en suivre.

A Genève et à Neuchâtel, nos collègues sont au bénéfice d'une assurance pour les accidents non-professionnels ; quelques-uns de nos nôtres ont contracté une assurance-accidents personnelle.

Le Comité S. P. V. voudrait éviter à tous les membres de notre association une situation embarrassante : perte de salaire consécutive à un accident non-professionnel, par exemple.

Plusieurs sociétés d'assurances nous ont déjà soumis leurs conditions pour perte de salaire, invalidité, frais médicaux etc. Prochainement, un questionnaire, sorte de bulletin de renseignements, sera envoyé à chacun, car nous savons qu'une assurance collective, non obligatoire, coûterait sensiblement moins cher.

Quant à couvrir le corps enseignant contre des accidents professionnels cela incombe à l'employeur, l'Etat en l'occurrence.

Après-midi de « plein-air », sport à l'école, gymnastique d'entraînement ont multiplié les risques d'accidents des élèves et des maîtres. Et l'Etat, qui peut évidemment se considérer comme son propre assureur, n'a pas de contrat d'assurance contre les accidents ou en responsabilité civile à l'égard des écoliers et du personnel enseignant.

Nous savons qu'une étude commencée il y a deux ans avait été demandée par l'Etat à un spécialiste. Où en est-elle ?

La célérité avec laquelle la S. P. V. contractera sa nouvelle police contre les accidents non-professionnels nous permettra d'insister auprès de l'Etat qui ne peut pas se montrer moins prévoyant qu'un autre employeur. Nous regretterions surtout qu'un accident grave survienne avant la conclusion de cette « assurance ».

E. V.

ADMISSIONS

Du 1er mars au 15 mai, le Comité central a admis comme membres actifs les collègues dont les noms suivent :

Bonzon Nelly, Ferreyres. — Cardinaux Renée, Sion. — Cartier Madeleine, Ependes. — Chamorel Suzanne, Antagnes. — Delacrausaz Antoinette, Yverdon. — Delacrétaz Aline, Roche. — Delacrétaz René, Rances. — Dupont Edith, Ecublens. — Glardon Marcel, Démoret. — Hagin Hermann, Lausanne. — Isely Roger, Huémoz. — Jaccard Robert, Savigny. — Jutzeler Irène, Colombier. — Lugin Pierre, Crissier. — Perreaud Georgette, Le Sentier. — Pichard Marie-Louise, Ecublens. — Ray Odette, Lausanne.

C'est avec joie que nous vous accueillons, chers collègues !

M. Badan.

DÉMISSIONS

Plusieurs de nos collègues ont envoyé leur démission ce printemps. Les uns ont parcouru toute leur carrière et se préparent à prendre leur retraite :

Geneux Mathilde, Ste-Coix. — Rosset Elisa, Villeneuve. — Massonnet Robert, Corcelles.

D'autres quittent l'enseignement pour fonder un foyer :

Cuérel Irène, Renens. — Delapraz Yvonne, Vevey.

A tous nos vœux les meilleurs.

Pour le Comité : M. Badan.

PLACES AU CONCOURS

Maîtresses d'ouvrage : Chêne-Pâquier ; Villars-Mendraz. 30 mai.

MUSÉE SCOLAIRE CANTONAL

Rappelons encore une fois (voir *Catalogue*, p. 7) qu'en avril, mai, juin et septembre, le musée et le service du prêt ne sont ouverts que le *mercredi* et le *samedi*, de 14 à 17 heures.

Une bonne nouvelle. Nous venons d'acquérir six séries de diapositives en couleurs qui, indépendamment de leur intérêt documentaire, ont une grande valeur esthétique. Ces clichés n'ayant pas les dimensions habituelles, on adjoindra au passe-clichés ordinaire un petit cadre de carton.

Afin de ne pas priver plus longtemps nos classes de ces vues remarquables, nous donnons ici, sans attendre le 2^e supplément du Catalogue de 1939 qui paraîtra au début de l'année prochaine, les cotes de ces six boîtes. (Ne pas oublier que le numéro seul suffit pour la commande.)

240 122 Fête-Dieu à Fribourg.

240 29 Oberland bernois.

240 88 Tessin.

240 89 Morcote.

240 930 Autour du Léman.

277 28 Cortège des fêtes du bimillénaire de Genève,
4 et 5 juillet 1942.

Albert C.

P. S. — Un très grand nombre de tableaux muraux doivent être réparés. Nos collègues voudront bien, d'ici à l'automne, excuser notre service du prêt, s'il ne peut pas satisfaire à toutes leurs commandes.

GENÈVE

U. I. G. — DAMES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 17 MAI 1944

Communications du Comité

Règlement de stage : M. Adrien Lachenal présentera la modification suivante au règlement de stage : *Les stagiaires qui se marient peuvent rester dans l'enseignement pendant 5 ans après le stage.*

Questionnaire de la ligue suisse pour l'éducation nouvelle. Plusieurs des questions posées sont délicates ; par exemple celle de la collaboration entre les divers groupements. Sur quelles bases trouver cette collaboration ? Mlle Géroudet fera paraître un article dans *l'Éducateur* à ce sujet.

C. I. A. — Le Groupe C se réunira sous peu en vue de la prochaine assemblée.

Feuillets de documentation

Notre collègue M. Rouiller a bien voulu venir à notre réunion pour nous parler de l'intéressant travail accompli dans le domaine de la documentation scolaire par quelques membres de l'U. I. G. - Messieurs.

Un grand travail a déjà été fait pour l'histoire genevoise, et les feuillets édités peuvent être obtenus à l'Economat.

Le Département s'est montré très bienveillant à cet égard et a encouragé ces recherches. Il s'agit de textes de dessins, d'illustrations, de renseignements topographiques ou bibliographiques dont le but est d'aider le maître dans sa tâche. Les manuels sont souvent incomplets et cette documentation approfondie les enrichit considérablement.

De nouvelles séries sont en préparation :

a) Géographie locale. — b) Introduction à l'histoire. — c) Travaux manuels. — d) Instruction civique. — e) Dessins décoratifs. — f) Vocabulaire. g) Compositions. h) Chants ou textes de circonstances.

M. Rouiller pense qu'il serait très utile que l'U. I. G. — Dames collabore à ces recherches en constituant également des groupes d'études qui travailleraient dans le même sens que les messieurs.

Les réunions ont lieu le *mardi* à 16 h. 30 à l'École du Mail.

M. Rouiller est à la disposition des collègues qui s'intéresseraient à ces travaux.

LE FICHER J. E. A. N.

Conférence de M. Rohrbach

Dans son introduction, M. Rohrbach nous a parlé d'associations créées en France avant la guerre, destinées à améliorer la vie matériellement, moralement et spirituellement.

Quelques membres du corps enseignant ont formé l'Association pour l'Éducation intégrale (A. E. I.), fondée en 1935. Son but était avant tout d'arriver à « un travail de qualité ».

Des cercles de jeunesse se sont formés qui ont rendu possible la collaboration entre parents, instituteurs et enfants.

Les enfants faisaient eux-mêmes le règlement du cercle et nommaient les adultes qui y étaient admis. Ceux-ci créaient différentes activités telles que travaux manuels, jeux, sports, etc., auxquelles les enfants pouvaient participer.

La partie intellectuelle était la plus intéressante et un fichier coopératif réunissait les documents apportés au cercle par les enfants.

Le fichier coopératif présente beaucoup de possibilités pour intéresser l'enfant à ses études et permet la collaboration entre parents et éducateurs.

M. Rohrbach a créé une revue pour les jeunes destinée à multiplier l'expérience faite par le fichier de l'A. E. I. Ces journaux faisaient des fiches destinées à constituer une encyclopédie coopérative.

Le fichier J. E. A. N. (Jeunesse d'esprit, Education de soi-même, Ardeur au travail, Noblesse de caractère) forme un petit livret qui peut toujours être amélioré par l'adjonction de nouvelles pages. Ce n'est pas

un travail individuel, mais d'équipe. Il y a plus d'intérêt à améliorer le fichier qu'à le constituer. Il représente une œuvre de patience, de qualité, de bonne volonté et de coopération.

Plusieurs expériences faites à l'Ecole secondaire des jeunes filles, à la maison des Charmilles et dans des familles ont donné d'excellents résultats et nous avons pu juger par nous-mêmes de l'intérêt et de l'attrait que présentent ces livrets constitués.

Le grand avantage, au point de vue pratique, de ce fichier J.E.A.N. est sa reliure très simple. La couverture est formée de deux parties, dont l'un est pourvue de bandes étroites glissant dans des fentes pratiquées dans l'autre. Un système de classification de ces livrets permet de constituer toute une bibliothèque. Il serait extrêmement intéressant d'appliquer ce système dans nos classes, surtout pour créer une documentation pour des leçons telles que l'histoire, la géographie, ou pour grouper des compositions et des illustrations. H. B.

COMMUNICATIONS

Mme Soguel, présidente de l'*Amicale* nous invite à son assemblée du 31 mai, à 16 h. 30, à la Taverne de Plainpalais, où M. Corbaz, chimiste, donnera une conférence sur « La guerre des gaz ».

NEUCHÂTEL

COMITÉ CENTRAL

Dans sa séance du 22 avril, le Comité central a établi un programme de revendications qu'il se propose de soumettre au Département de l'instruction publique.

Parmi les plus importantes figurent la répartition de la haute-paie en 16 annuités au lieu de 20 et la réorganisation de l'enseignement pédagogique dans le sens de la prolongation des études. La formation d'un ramoneur exige quatre ans d'apprentissage; il semble pour le moins nécessaire d'en prévoir autant pour la préparation d'un maître d'école.

L'organisation des classes de huitième année a soulevé une discussion fort intéressante. Il serait désirable de retenir dans ces classes les élèves qui se bornent à faire une année de stage en secondaire parce que nombre d'employeurs émettent cette exigence pour l'admission d'un apprenti. Il sera difficile de lutter contre cette coutume dont l'abandon permettrait de relever le prestige de cette nouvelle série de classes.

Le Comité central a aussi arrêté le choix des sujets à mettre à l'étude dans les sections, au cours du présent exercice, à savoir :

1. Problèmes se rapportant à la mécanique et à l'électricité, dans le cadre du programme de huitième année.
2. Feuillet de documentation sur les industries neuchâteloises.
3. Desiderata et améliorations concernant le matériel scolaire.

En ce qui concerne les industries, il est recommandé aux sections de s'en tenir à celles du district pour faciliter le travail.

D'autre part, il n'est pas nécessaire de mener de front les trois études. Une seule suffira pour l'exercice.

J.-Ed. M.

AVEC LE PRÉSIDENT DE LA ROMANDE

Réunis le 22 avril à Auvernier, les comités de la S.P.V. et de la S.P.N., après une séance consacrée à leurs affaires corporatives, ont siégé ensemble, et, sous la direction de M. Charles Junod, président de la Romande, ont eu un échange de vues sur plusieurs problèmes qui seront portés à l'ordre du jour de la prochaine assemblée des délégués romands. Celle-ci aura lieu dans le courant de l'été.

La discussion a porté essentiellement sur les moyens de donner à l'*Educateur* une allure plus pratique, qui paraît répondre aux aspirations du moment. L'abondante documentation que les journaux étrangers nous fournissaient dans ce domaine faisant défaut, il s'agit d'y suppléer par nos propres forces. Nos ressources sont plus abondantes qu'il ne semble et la principale difficulté consistera à stimuler et à coordonner les efforts et les collaborations.

On a parlé aussi de l'aide aux instituteurs touchés par la guerre, de l'organisation de cours de langues étrangères pour les jeunes instituteurs qui auraient l'intention de se rendre dans les pays ravagés par les hostilités, des rapports entre les corps enseignants primaire et secondaire.

Cette prise de contact inaugurée par le bureau de la Romande a été vivement appréciée et montre tout le zèle qu'il apporte dans l'accomplissement de son mandat.

Le repas qui terminait cette réunion a permis à nos dirigeants de passer ensemble quelques moments pleins de charme et de cordialité.

J.-Ed. M.

JURA

PETITE CHRONIQUE

Conférence William Perret

Bien qu'on n'en soit pas absolument certain, on pense que tout a déjà été dit dans le domaine de l'éducation. Le vertueux comme le pire. Nous l'admettons peut-être pour la théorie, moins pour la pratique, sans laquelle, toutefois, la précédente est lettre morte ou vaine dépense oratoire.

On sait en particulier, et théoriquement encore, que la formation de l'enfant, plus tard de l'adolescent et enfin du citoyen suisse, nécessite une préparation minutieuse à l'indépendance. Etant appelé à vivre dans une démocratie qu'on taxe volontiers de supérieure, il serait assez normal qu'on lui inculque, peut-être plus qu'ailleurs, la notion de sa responsabilité de souverain, qu'on l'exerce à assumer cette responsabilité puisqu'aussi bien il tranchera dans les conseils tant communaux que nationaux et qu'il recevra souvent un bulletin d'électeur qui le fera

jugé et maître de la situation. On trouve dans les « Lettres de Pestalozzi aux jeunes mères » de M. Ferrière : « Pénétrons-nous de l'idée que le but dernier de l'éducation n'est pas la perfection scolaire, mais bien l'adaptation à la vie ; non pas l'habitude d'une obéissance aveugle et d'un zèle imposé, mais une préparation à l'action libre... » Voici le but, théorique toujours, nettement formulé de cette éducation tout court ou de cette éducation nationale, civique, si on veut.

En regard de cette perfection d'intentions et malgré tous les efforts généreux des instituteurs, la pratique, c'est-à-dire la préparation à cette indépendance, est souvent mal comprise ou dans une position quelque peu embarrassée. On ne saurait pas honnêtement nier, par exemple, que la pratique de « l'obéissance aveugle » rend encore des services.

Il est clair pour chacun que si le citoyen veut vivre dans un état communautaire tel que le nôtre, il doit passer d'abord par une école communautaire. Et c'est des expériences faites pendant 10 ans dans une de celles-ci que M. Perret, président du G. R. E. P., avait été invité à parler, par un groupe d'instituteur jurassiens. Il l'a fait à Sonceboz, le 18 mars dernier dans une causerie à laquelle avaient été aimablement convoqués des autorités scolaires, des parents, des médecins, des pasteurs, des industriels. Le moins qu'on puisse en dire c'est que l'exposé de M. Perret réussit parfaitement à convaincre son auditoire et à l'amener à apprécier les idées sur l'éducation des enfants dont il s'est fait l'ardent défenseur depuis plusieurs années. Nous pensons avec lui que l'enfant doit croître en liberté dans sa petite société communautaire et y cultiver la fleur de ses forces naturelles intérieures. Par ce moyen nous essayerons de le soustraire à cette *immense solitude*, tourment de l'homme moderne, selon le Dr Tournier. Nous ressusciterons pour lui le sens profond et le climat de la communauté. Aussi sommes-nous très heureux que M. Perret pendant 10 ans ait, dans ce sens, parlé avec des actes, avec des expériences, avec des enfants. P.

INFORMATIONS

COURS DE LANGUE POLONAISE

L'*Educateur* avait annoncé l'ouverture de cours de langue polonaise pour instituteurs et institutrices disposés, éventuellement, à se mettre à la disposition du peuple polonais, après la guerre, pour l'aider à se relever de ses désastres. De tous temps des pédagogues suisses ont fait carrière à l'étranger et l'occasion se trouvera à nouveau de se créer une situation honorable, tout en contribuant à former une nouvelle jeunesse nationale.

Le cours pour instituteurs de langue allemande s'est ouvert à Berne.

Un cours était prévu pour la Suisse romande, mais comme quelques instituteurs seulement se sont annoncés, il a été renvoyé. La S. P. R. est disposée à favoriser l'organisation prévue. Nous prions les collègues que cela intéresse de bien vouloir s'adresser au président central, Dr Charles Junod à Delémont, qui donnera tous renseignements supplé-

mentaires. Rappelons dans quelles conditions le cours sera organisé :
Durée : 20 semaines, à raison de 2 heures de leçons par semaine. Deux périodes d'études intensives sont prévues au début et à la fin du cours, de 8 à 10 jours chacune.

Programme : Outre les leçons de langue polonaise, un certain nombre d'heures seront consacrées à l'étude du pays, de ses institutions, de son organisation scolaire et politique.

Total des heures d'enseignement : 128.

Prix du cours : Suivant le nombre des participants, de 70 à 100 francs.

Le cours aura lieu en Suisse romande, en tenant compte du domicile de la majorité des participants : Genève, Fribourg, Lausanne, Neuchâtel.

La S. P. R. souhaite vivement que le cours de langue polonaise puisse avoir lieu. Il constituerait un trait d'union de plus entre notre pays et l'un de ceux qui ont souffert le plus profondément de la guerre et il contribuerait certainement à recréer la fraternité universelle des éducateurs.

Comité central S.P.R.

BIBLIOGRAPHIE

L'Helvétie romaine, par Pierre Bouffard.

La Ligne du Gothard, par Maurice Baer.

Cahiers 17 et 18 de la Collection *Pages suisses*, 80 ct. l'exemplaire, dépôt général chez Naville & Cie, à Genève.

Cette collection est destinée à familiariser le lecteur avec les multiples aspects du patrimoine helvétique. Les deux nouveaux cahiers, comme les précédents, sont illustrés et d'un format commode. La matière qu'ils présentent est une riche documentation. Celle du premier surtout peut servir de commentaire au tableau scolaire nouvellement paru : « Exploitation d'un domaine romain ».

Madame ALBERT RUDHARDT et ses fils

tiennent à remercier tous les collègues et amis romands qui ont, par leur affection ou par leur collaboration à *l'Éducateur*, facilité la tâche pendant la longue maladie de leur cher disparu. Ils ont été très émus de toute la sympathie qui leur a été témoignée dans leur grand chagrin et disent à tous leur profonde reconnaissance.

CONVOCAATION

GENÈVE: Union Amicale des Ecoles Infantines: Mercredi 31 mai, 16 h. 30
 Taverne de Plainpalais: Assemblée générale ordinaire.

Collègues! Favorisez les maisons qui font de la publicité dans votre journal.

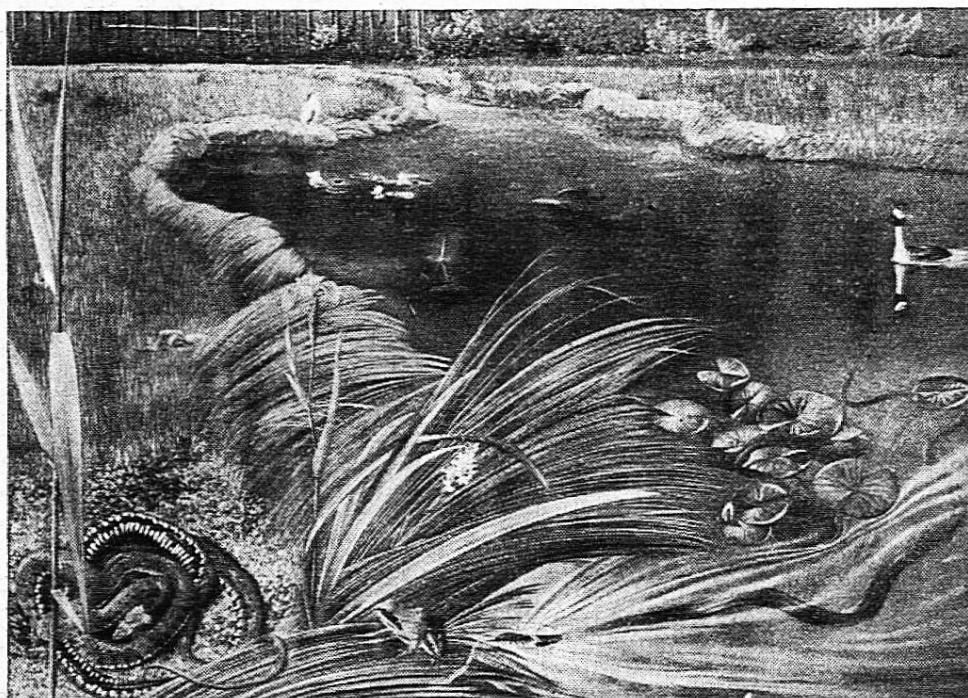
PARTIE PÉDAGOGIQUE

TABLEAUX SCOLAIRES SUISSES

LA COULEUVRE A COLLIER

Groupe : Plantes et animaux dans leur milieu.

Peintre : Walter Linsenmaier, Ebikon, Lucerne, bourgeois d'Ebikon, né en 1917.



Habitat

Le peintre a interprété un paysage des rives du petit et étroit Rotsee, au nord de Lucerne, dont l'émissaire se jette dans la Reuss. Ce lac est une réserve ornithologique.

Dans l'eau peu profonde prospèrent les nénuphars ; la rive est couverte de laiches élevées (*Carex elata* surtout), entre lesquelles s'élèvent un iris faux-acore et un orchis tacheté. A l'avant-plan, à gauche, un décoratif roseau. En arrière, s'étend la prairie humide, couverte de petits carex, tourbière plate, formée par le comblement progressif du lac, et qui, avec le temps, est destinée à céder la place aux buissons, puis aux bosquets de saules et d'aulnes. On en voit quelques-uns à l'arrière-plan, à droite. Au fond, à gauche, une plantation de jeunes pins.

Le commentaire sur la végétation des rives d'un lac entre dans le détail de ces associations végétales.

La couleuvre à collier hante de préférence ce milieu humide et aquatique, les étangs et les marais, mais on la rencontre aussi au bord des rivières, dans les bois humides, dans les fossés herbeux.

L'iris et les nénuphars sont en fleurs, nous sommes donc en juin. Une couleuvre est à terre, elle montre le damier irrégulier de ses plaques ventrales. Ses couleurs sont vives comme si elle venait de muer. Admettons que c'est elle qui vient d'abandonner la mue qu'on voit sur la prairie. Une autre arrive en nageant derrière une grenouille rousse qu'on reconnaît à la bande brune qui barre son œil. A l'arrière-plan, au bord de l'eau, un héron cendré. A l'occasion, il saisira non seulement un poisson ou un batracien, mais la couleuvre elle-même. Sur le lac nage un grèbe huppé mâle. Il est superbe, à ce moment de l'année, avec ses aigrettes de plumes sur la tête et sa fraise rousse et noire. Ces caractères saisonniers vont disparaître, presque, en été. Cet oiseau niche de préférence dans les scirpes et les autres végétaux à demi-émergés. Il plonge pour capturer les poissons qui forment le fond de sa nourriture avec les insectes aquatiques et leurs larves.

Les couleuvres communes en Suisse romande

Nous n'avons que trois couleuvres communes en Suisse romande : la couleuvre à collier, la vipérine et la coronelle ou couleuvre lisse.

Les deux premières sont aquatiques, la coronelle est beaucoup plus ubiquiste. Je donne les caractères de détermination et des dessins qui permettent de distinguer ces trois espèces.

Tout serpent, trouvé en Suisse romande, qui ne répondrait pas à ces caractères ou à ceux de la vipère aspic, doit être considéré comme rareté. Ce serait apporter une aide précieuse à l'étude de la faune locale que de l'envoyer à un de nos musées. Le mieux serait de l'expédier le plus vite possible, dans une vessie de porc contenant de l'alcool, mais cette dernière précaution n'est pas indispensable. Eviter d'écraser la tête. Joindre son adresse, le lieu exact, la date et les circonstances de la capture, et tout renseignement qu'on jugera instructif.

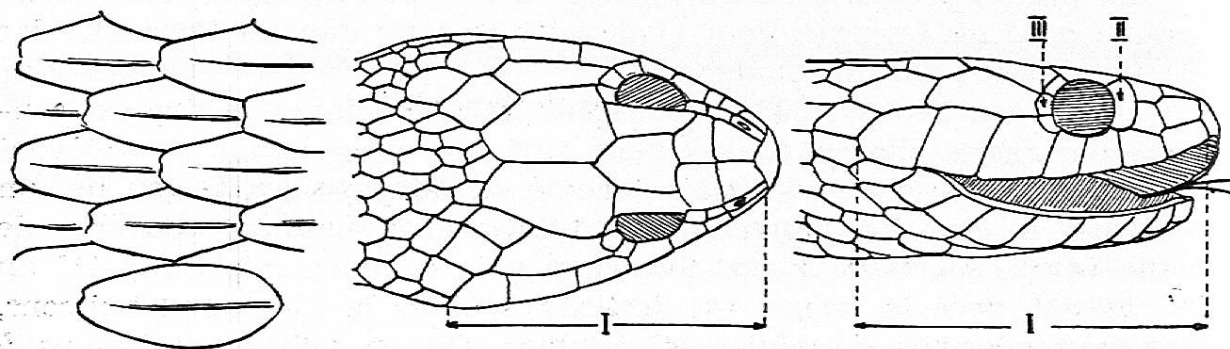
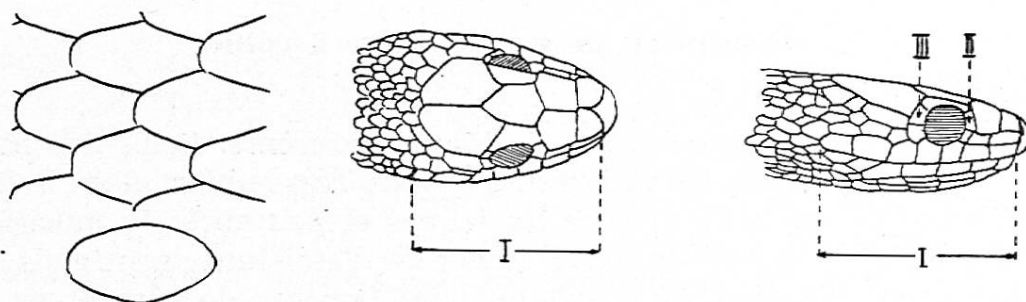


Fig. 1. Couleuvre à collier

La couleuvre à collier (*Tropidonotus natrix* L.) (fig. I).

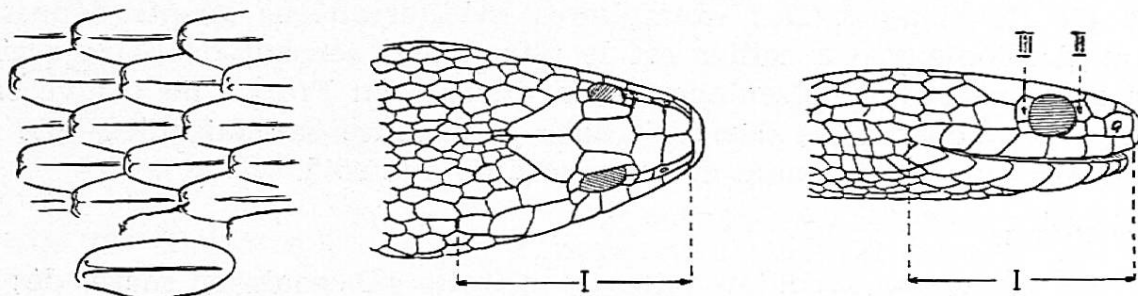
Écailles dorsales carénées, sur 19 rangs. (Compter les écailles sur une ligne oblique, vers le milieu du corps). Grandes plaques céphaliques, 7 plaques labiales (I), une plaque préoculaire (II), 3 postoculaires (III). Description détaillée plus loin.

Fig. 2. *Vipérine*

La vipérine (*Tropidonotus viperinus* Broie) (fig. 2).

Ecailles dorsales carénées comme celles de la couleuvre à collier, mais sur 21 rangs. Plaques céphaliques occupant une place restreinte. 7 plaques labiales (I), 2 préoculaires (II), 2 postoculaires (III).

Franchement aquatique, commune à Genève. Morton et Murisier la croient exceptionnelle dans le canton de Vaud (?) Ressemble à la vipère par son dessin dorsal en zigzag, qui est d'ailleurs souvent réduit à des taches alternées peu nettes. Des taches latérales, qui ne sont pas ocellées chez nous comme celles des magnifiques exemplaires méridionaux. Dessous, les plaques d'abord jaunâtres sont de plus en plus salies de gris-vert. Des taches foncées rectangulaires augmentent en nombre vers l'arrière. La tête est ornée de dessins, surtout chez les jeunes, et d'un V renversé sur la nuque.

Fig. 3. *Coronelle ou couleuvre lisse*

La Coronelle ou couleuvre lisse (*Coronella austriaca* Laur.) (fig. 3).

Ecailles dorsales lisses, sur 19 rangs. 7 plaques labiales (I), une préoculaire (II), deux postoculaires (III).

Commune dans les lieux secs. Tête petite sans démarcation avec le cou. Se reconnaît à son aspect lisse et à une bande noire barrant l'œil. Cette tache s'amenuise vers l'arrière, puis s'élargit avant de s'effiler vers le cou. Les angles des mâchoires sont accusés par deux taches foncées, ovalaires, contiguës. Quelques bandes transversales barrent le dos, près du cou, elles sont bientôt réduites à des taches paires ou en zigzag. Ton général brunâtre ou verdâtre plus ou moins foncé. Le ventre est gris verdâtre maculé de bleu cendré, chaque plaque ventrale portant de chaque côté une tache diffuse claire.

Description de la couleuvre à collier

Caractères distinctifs.

On voit de loin son « collier » blanc ou crème. Seuls les individus âgés manquent de ce caractère et peuvent ressembler alors à la vipérine. Le collier est brillant chez les jeunes et peu après la mue. On voit, de près, qu'il est formé de deux taches en demi-lune, contiguës ou non, qui ressortent d'autant plus qu'elles sont bordées de côté et en arrière par des taches foncées en croissant. Le collier contribue à accuser la séparation de la tête et du cou.

La couleur générale est très variable : grise, gris-bleu, olivâtre, brune, parfois très foncée. Le dos est semé de taches paires ou marqué de barres étroites, foncées. Sur les flancs, des barres verticales sont d'habitude très nettes. Le ventre est typique, jaune pâle en avant, de plus en plus gris foncé vers l'arrière, comme celui de la vipérine, mais les taches rectangulaires foncées y dessinent, en particulier vers le milieu du corps un damier plus ou moins régulier. Les plaques oculaires sont jaunes, les plaques labiales supérieures jaunes séparées par des traits noirs. Elle est svelte quand elle est jeune, elle s'épaissit avec l'âge, et son cou devient plus distinct, surtout chez le mâle.

Le mâle est plus élancé, il mesure toujours moins d'un mètre, du moins chez nous. Sa queue est presque renflée à la base, où logent les deux pénis, en arrière de la fente cloacale.

La femelle atteint 1 m. 10, sa queue est d'emblée plus effilée, rétrécie dès le cloaque. Des exemplaires méditerranéens géants dépassent 2 m. La couleuvre à collier est le plus grand serpent de notre région. La rare couleuvre d'Esculape qui la dépasse en France ne trouve sans doute plus chez nous des conditions d'existence satisfaisantes, elle est en effet plus méridionale et plus sensible au froid.

Habitudes.

La couleuvre à collier quitte sa retraite hibernale en mars, dès les premiers beaux jours, et elle subit bientôt sa première mue. Elle changera de peau 5 à 6 fois dans la saison. Au printemps, on la rencontre surtout se chauffant au soleil du matin, comme la vipère. En plein été, quand cette dernière est devenue plutôt crépusculaire, la couleuvre se réfugie, pendant les grandes chaleurs dans l'eau des étangs. Elle reste diurne pendant toute la saison. Il lui arrive de grimper dans les buissons, mais elle n'y est pas très habile. Elle n'est pas très agile à terre, ni très rapide dans l'eau ; mais elle nage avec aisance, ondulant, la tête hors de l'eau ou se coulant parmi les pierres et les herbes du fond. Les auteurs disent qu'elle reste fort longtemps immergée, peut-être des heures. Personnellement, je l'ai vue réapparaître au bout de quelques minutes et se risquer à prendre terre à côté de moi plutôt que de replonger.

Elle est active jusque tard dans la saison, ce n'est guère qu'à l'arrière-automne, en novembre, qu'elle disparaît définitivement dans une

anfractuosité. Elle hiberne dans un terrier de rongeur, ou mieux, dans dans un tas de feuilles en décomposition ou dans un fumier où la fermentation entretient une douce tiédeur. Il lui arrive aussi, dit-on, de se réfugier dans une cave ou dans une étable.

Nourriture.

Le couleuvreau se nourrit de vers de terre, et, dès qu'il va à l'eau, de têtards. La jeune couleuvre consomme des têtards, de petites grenouilles, des poissons, des tritons aussi, mais moins volontiers. L'adulte s'attaque aux poissons et aux amphibiens, avec une préférence marquée pour les crapauds, la grenouille rousse et la rainette. A l'occasion, elle mange des tritons et des salamandres, seul le bombinator, le bôt, reste indemne.

La couleuvre est d'une voracité étonnante. On l'a vue engloutir vingt petites grenouilles consécutivement... Il va sans dire que pour un énorme crapaud, l'opération est fort ralentie. Elle avalera dans l'eau une petite proie, mais elle vient à terre prendre appui si la victime est de taille. C'est surtout après la mue que son appétit est dévorant.

Elle happe une grenouille aussi bien par devant que par derrière. Dans ce dernier cas, la victime pousse des gémissements pitoyables, qui n'ont rien de commun avec un coassement.

La mort est lente à venir pour l'animal ingurgité. En effet, si on effraie la couleuvre qui vient d'avalier, elle peut rejeter sa proie, et la grenouille revenue à la lumière reprend parfois son activité et ses sauts !

Répartition

La couleuvre à collier habite toute l'Europe, sauf l'Irlande qui n'a pas de serpents. Elle avance vers le nord jusqu'au S-E de l'Ecosse et jusqu'au 65e de latitude N., en Scandinavie et en Finlande. Elle est absente des Baléares et de Malte, rare en Tunisie et Algérie. On la trouve encore jusqu'en Perse et au lac Baïkal. Il en existe un certain nombre de races géographiques qui diffèrent du type par la couleur et les dessins.

Classification des ophidiens.

Les ophidiens sont des reptiles sans pattes, à boîte crânienne rigide, à appareil maxillaire mobile, à langue fine, fourchue et rétractile, à paupière soudée, à ouverture cloacale en fente transversale, à double pénis. Les sauriens qui leur sont proches peuvent présenter l'un ou l'autre de ces caractères, mais jamais leur totalité. En outre, les sauriens n'ont pas la faculté d'actionner un côté de la mâchoire indépendamment de l'autre, leurs articulations n'étant extensibles, comme celles des serpents.

On évalue à plus de 2000 le nombre des espèces de serpents. Un tiers d'entre eux sont venimeux. L'ordre ne comprend que 9 familles, dont 4 sont représentées en Europe, et 2 seulement en Suisse, les Colubridés et les Vipéridés. Je ne reviens pas sur les caractères des vipères.

Les Colubridés.

Cette famille est de beaucoup la plus importante par le nombre des espèces et la variété des formes. Il a fallu la subdiviser en trois sous-familles basées sur la dentition.

Les Aglyphes. Ils sont dépourvus de crochets à venin, mais non pas de glandes venimeuses. Toutes nos couleuvres appartiennent à ce groupe.

Les Opisthoglyphes. Ils possèdent une paire au moins de crochets venimeux, placés en arrière dans la bouche. Ces crochets sont creusés d'un sillon où s'écoule le venin, ils n'entrent en action que lorsque la proie pénètre déjà dans la gueule ; jusque-là, le serpent mord en bouledogue, au contraire de la vipère qui tue d'abord. Exemple : La Couleuvre de Montpellier (*Coelopeltis*).

Les Protéroglyphes. Ils ont de forts crochets venimeux, portés en avant des autres dents maxillaires, et creusés d'un profond sillon. Leur venin est abondant et redoutable. Exemple : les Najas, en particulier le cobra.

La couleuvre paraît chasser à vue, au contraire de la vipère qui se guide d'abord à l'odorat. Mais il est probable que les deux sens interviennent conjointement, d'autant plus qu'elle ne semble voir que les objets en mouvement.

Comme tous les serpents, la couleuvre boit, elle boit beaucoup et souvent. Elle boira même du lait, si elle n'a rien d'autre, et elle s'y habituera. On l'a vue, par temps sec, tendre le cou pour happer des gouttes d'eau tombantes. Ce simple geste révèle, à mon sens, une intelligence étonnante. Une couleuvre qui vient d'avalier une salamandre, dits *Physalix*, absorbe par ce fait 25 mgr. d'un puissant alcaloïde convulsivant. Cependant, elle ne manifeste aucun trouble. C'est que son propre sang venimeux neutralise le poison ingéré et l'empêche d'atteindre les centres nerveux. La preuve, c'est que cette neutralisation s'obtient « in vitro » et qu'elle ne se produit plus avec du sang préalablement chauffé. « Les animaux venimeux se servent de leur venin d'abord pour leurs besoins internes nutritifs et pour l'établissement de leur immunité, avant tout autre emploi apparent : l'attaque de la proie, la défense extérieure de l'individu au moyen du venin passe au second plan, car elles n'appartiennent qu'à un nombre limité d'espèces » (*Physalix*).

J'ajoute que c'est un bon exemple d'une modification de fonction d'un organe au cours de l'évolution.

Les ennemis

Les couleuvreaux restés à proximité des fermes sont picorés par la volaille tout comme de gros vers de terre. Ils sont même avalés par les grenouilles à leur arrivée dans le marécage. Cette réciprocité de traitement entre batracien et reptile réjouira sans doute ceux qui veulent la bonne nature toujours équitable.

La musaraigne aussi s'attaque à la jeune couleuvre. L'adulte est la

proie du hérisson, des grands échassiers comme les hérons cendré et pourpré, le héron bihoreau, les cigognes, des oiseaux de proie tels que la crécerelle, la buse parfois, les milans, et sans doute, de tous nos carnivores sauvages.

Reproduction.

Par un matin chaud et ensoleillé de mai ou de juin, l'accouplement a lieu. Certains le disent plus précoce. L'activité des testicules se maintient sans interruption jusqu'à l'hibernage, cette curieuse particularité explique en partie les accouplements d'automne qu'on observe parfois. Les œufs fécondés restent dans les oviductes qui commencent à sécréter la membrane coquillière, ils ont alors 25×16 mm.

La ponte a lieu fin juin, ou en juillet, ou même plus tard, surtout en altitude. Souvent le développement embryonnaire a déjà commencé, surtout quand la ponte a été retardée, par exemple par la capture. Il y a donc tendance à l'ovoviviparité.

Pour pondre, la femelle quitte le bord des eaux et recherche un endroit humide et chaud, amas de feuilles ou sciure détrempee ou fumier. Les fumiers lui conviennent, elle s'y contortionne pour y creuser une niche où elle dépose jusqu'à 50 œufs, en deux chapelets qui s'agglutinent en une masse. Parfois plusieurs femelles pondent en commun, et c'est alors plusieurs centaines d'œufs qu'on découvre dans une vaste cavité du fumier.

Les œufs sont d'abord flasques et gluants, puis ils s'arrondissent et sèchent, ils sont parcheminés et presque dépourvus de blanc et de substance calcaire. Ils ressemblent à des œufs de pigeons.

Si les conditions d'humidité et de chaleur restent favorables, l'éclosion a lieu. En 6 à 10 semaines d'après Boulenger, en 80 à 100 jours, selon Rollinat.

Les couleuvreaux mâles atteignent 20 cm. environ, les femelles 16 cm. Ils sont gris ou noirâtres, avec des taches bien alignées sur le dos. Leur collier est jaune ou rosé. Dessous, les taches rectangulaires sont bleues, presque noires. Chose curieuse, les jeunes se noient même dans un petit récipient. Ils ne vont d'ailleurs pas à l'eau d'emblée, et peuvent rester, même sans manger, jusqu'au printemps dans le trou où ils sont nés.

A un an, le mâle n'atteint que 25 cm. environ, à deux ans, il n'a guère que 33 cm. en moyenne, à trois ans, 40 cm. Ce n'est qu'au cours de sa 3^{me} année qu'il atteint sa maturité sexuelle.

La femelle, au début plus petite, grandit plus vite. Cependant, sa maturité est plus tardive. Une femelle de quatre ans, qui mesure 50 cm., n'a souvent pas encore pondu. La première ponte ne dépasse guère 15 œufs.

Capture et captivité.

La couleuvre à collier est modérément agile et facile à capturer si on l'empêche de fuir à l'eau. On l'appelle en France la couleuvre des

Dames, c'est dire qu'elle est inoffensive. En effet, quoique d'apparence agressive, elle ne mord presque jamais. Elle se redresse menaçante et souffle bruyamment, s'agitant d'un air féroce, mais elle frappe du museau... la gueule fermée !

Par contre, notre couleuvre émet par une sorte de réflexe de peur, le contenu malodorant de ses glandes anales et de son cloaque, dès qu'elle est inquiétée.

Parfois elle fait le mort, s'abandonnant sans mouvement la gueule ouverte, dans les mains de l'agresseur qui se reproche sa brusquerie... et se trouve fort surpris de la voir bientôt repartir.

En général, la couleuvre vit longtemps en captivité, elle s'en accommode fort bien. Il arrive pourtant que certains individus — déjà vieux (?) — s'y laissent mourir d'inanition, circonstance d'autant plus impressionnante que leur vitalité est grande. Dans ce cas, il vaut mieux libérer le captif. La couleuvre peut vivre une vingtaine d'années.

E. Dottrens.

Musée d'histoire naturelle, Genève.

TEXTES LITTÉRAIRES

LA MUSIQUE

Anna se laissa glisser du canapé et alla ouvrir le piano. Il était tout poussiéreux. Elle posa son petit doigt sur l'une des touches. Un son inattendu s'échappa de l'instrument un son clair et chaud comme si la flamme d'une veilleuse se fût allumée et éteinte soudain. La fillette frappa une autre touche ; la petite flamme se ralluma. Elle fit courir sa main le long du clavier ; beaucoup de petites flammes, toute une file, brillèrent.

Elle rejeta la tête en arrière, regardant en l'air, comme si elle y apercevait les petites flammes des sons s'allumer et s'éteindre tour à tour.

Cécile de Tormay.

« La vieille maison ». Fernand Sorlot, édit.

Élégance et qualité

Ces deux mots expriment vos désirs ; ils nous ont aussi toujours guidé dans nos achats. Voyez notre assortiment ; cela ne vous engage à rien

AU PHÉNIX

A. PIGUET S. A.
Rue du Pont 24, Lausanne
La Maison du beau et bon vêtement

Représentant : M. E. Steinmayer, membre d'honneur actif

**Quelques suggestions
pour les courses d'écoles et de sociétés**

Les Diablerets 1200 m. **Hôtel Terminus** Tél. 64137

Pour être vraiment bien, faites un essai à cet hôtel rénové ; menus fameux, chambres avec eau chaude courante toute l'année. **Dortoir moderne.** Lac Retaud même direction, arrangement pour pension combiné avec

Lac Retaud 1700 m. Tél. 64143

65

Les plus belles excursions au pied de hautes montagnes. But de sortie pour écoles. **Dortoir**, arrangement pour soupe, couche et petit déjeuner, rafraîchissements de choix, barque et jeux.

E. R. Reinhard, propr.-gérant

LA GROTTTE AUX FÉES
St-Maurice (Valais)

Téléphone 5 41 45

Une des merveilles de la Suisse, 1000 m. dans le rocher, avec cascade et lac. Magnifique but de promenade et d'instruction pour écoles et sociétés. Emplacement pour pique-nique. Divers rafraîchissements.

64

Montreux :

**Hôtel Helvétie
et des Familles**
Auberge de Jeunesse

Grand Restaurant sans alcool et vastes salles. Téléphone 6 24 62.

Arrangements pour écoles. 76

La course classique au bord du lac

CASINO DU RIVAGE

M. Droz

Tél. 5 18 83

VEVEY

68

Pour vos courses...

Profitez des avantages que vous procurent les Chemins de fer

Bex - Gryon - Villars - Chesières et Villars - Bretaye

qui vous conduiront rapidement et confortablement grâce à ses nouvelles automotrices dans la plus belle région des Alpes vaudoises.

TARIF SPÉCIAL POUR ÉCOLES

67

**Quelques suggestions
pour les courses d'écoles et de sociétés**

Une région à découvrir...

C'est celle des lacs de Neuchâtel et de Morat, du canal de la Broye qui les relie, du Vully que les deux lacs enferment. Programmes d'excursions et renseignements par la direction de la

**Société de Navigation sur les lacs de
Neuchâtel et Morat S. A.** 81

Neuchâtel, Place du Port. Tél. 5 40 12

**Vallée du Trient
par le chemin de fer
Martigny-Châtelard
(Mont-Blanc)**

**Van, Salenfe, Emaney, Barberine,
Glacier du Trient, (flore alpestre)**

Prospectus, itinéraires
79 Direction: Martigny, tel. 6 10 61.

BUFFET DE LA GARE - LAUSANNE

**Prix spéciaux
pour courses d'écoles**

André Oyex

58

TOUT POUR L'APICULTURE

**Ruches, outillage, cire gaufrée, extracteurs
Boîtes à miel fer blanc et aluminium**

Demandez notre prix courant

MAX SCHMIDT & C^{IE} LAUSANNE

22 Place St-Laurent 24

32



**LA MAISON SPÉCIALISÉE
DEPUIS PLUS DE 100 ANS**

Bonnard Et Cie S.A.

nouveau-tés
Lausanne

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables :

Educateur : (intérim) R. JAQUET, GENÈVE, r. de Lyon 58. **Bulletin :** Ch. GREC, VEVEY, Torrent 21

Administration et abonnements :

IMPRIMERIE NOUVELLE Ch. CORBAZ S. A., MONTREUX, Place de la Paix, tél. 6.27.98.

Chèques postaux II b 379.

Responsable pour la partie des annonces : Administration du « JOURNAL DE MONTREUX »

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : Suisse: Fr. 9.— ; Etranger: Fr. 12.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique



*Les questions financières sont toujours plus ardues,
qu'il s'agisse de placer des fonds
ou d'en emprunter.*

*Nous sommes à votre disposition pour vous fournir tous les
renseignements que vous pourriez désirer dans ce domaine.*

N'hésitez pas à nous consulter!

SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

LAUSANNE NYON AIGLE MORGES

Capital-actions et réserves : Fr. 195 000 000

35

LAVEY-LES-BAINS

Rhumatismes - Affections gynécologiques
Catarrhes des muqueuses - Artériosclérose
Troubles circulatoires - Phlébites

MAI-SEPTEMBRE

**Arrangements forfaitaires 21 jours
minimum Fr. 325.-**

69

COLLÈGE CLASSIQUE CANTONAL

Les **examens d'admission** pour l'année 1944-45 commenceront :
le jeudi 29 juin, à 7 h., pour les classes de Ie, IIe, IIIe et IVe ;
le vendredi 7 juillet, à 8 h., pour les classes de Ve et VIe.

Age requis pour l'entrée en VIe : 10 ans révolus au 31 déc. 1944.
Inscriptions jusqu'au 21 juin pour les classes de Ie, IIe, IIIe et IVe ;
au 3 juillet pour les classes de Ve et VIe. Présenter acte de nais-
sance ou livret de famille, carnet scolaire, certificats de vaccina-
tion contre la diphtérie et la variole.

Ouverture de l'année scolaire 1944-1945 : lundi 28 août, à 14 h.

89